

PROFET

Programme

de formation

à l'épidémiologie de terrain

Janvier 2010

# Sommaire

PROFET

<b>1. CONTEXTE</b>	<b>1</b>
<b>2. DESCRIPTION DU PROGRAMME PROFET</b>	<b>2</b>
2.1. PRINCIPE DE LA FORMATION	2
2.2. PILOTAGE DU PROGRAMME	2
2.3. PUBLIC CIBLE	3
2.4. SELECTION DES CANDIDATS	3
2.5. MODALITES PRATIQUES DE CANDIDATURE	4
<b>3. DEROULEMENT PEDAGOGIQUE DE PROFET</b>	<b>6</b>
3.1. OBJECTIFS DE LA FORMATION	6
3.2. REGROUPEMENTS PEDAGOGIQUES	8
3.3. FORMATION PRATIQUE	9
3.4. ÉPIDEMIOLOGISTES PROFET	9
3.5. SITES D'ACCUEIL	10
3.6. SUPERVISEURS	10
3.7. COORDINATION DU PROGRAMME	10
3.8. ÉVALUATION DES EPIDEMIOLOGISTES PROFET	12
3.9. ARTICULATION AVEC D'AUTRES FORMATIONS	12
3.10. DEBOUCHES DE LA FORMATION	13
3.11. ÉVALUATION DU PROGRAMME	13
<b>4. ASPECTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DE PROFET</b>	<b>13</b>
4.1. FINANCEMENT	13
4.2. ASPECTS ADMINISTRATIFS	13
<b>5. ANNEXES</b>	<b>15</b>
5.1. ANNEXE 1 : PROGRAMME DU COURS IDEA	15
5.2. ANNEXE 2 : THEMES PREVUS DES REGROUPEMENTS PEDAGOGIQUES	16
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>18</b>

## 1. Contexte

L'émergence de nouvelles maladies, la réémergence de maladies infectieuses que l'on croyait contrôlées, la survenue d'événements sanitaires de tout type, les crises sanitaires ont mis en évidence la nécessité de disposer d'instruments de surveillance, d'analyse et d'investigation des signaux sanitaires, qu'ils soient d'origine infectieuse ou liés à l'environnement. Ces diverses situations imposent la constitution d'une capacité de réponse qui doit pouvoir s'appuyer non seulement sur des expertises cliniques, biologiques et toxicologiques mais aussi sur une expertise d'épidémiologie d'intervention rapidement mobilisable pour des évaluations et des investigations de terrain.

Dans ce contexte, la **formation en épidémiologie d'intervention** apparaît comme un élément crucial dans le développement et la performance des dispositifs de surveillance et de réponses aux alertes. Une culture commune, mais aussi des modes d'intervention cohérents sont nécessaires aux différents acteurs de la veille sanitaire que ce soit à l'Institut de veille sanitaire (InVS), dans les services de l'État, dans les Agences régionales de santé (ARS), dans les autres agences et institutions chargées de la sécurité sanitaire.

L'analyse des besoins en terme de compétences requises, tant pour les recrutements internes à l'InVS, à Saint-Maurice et dans les cellules de l'InVS en région (Cire), que pour la constitution de son réseau de partenaires, indique que la réponse à ces besoins se situe principalement dans une formation de type professionnalisant permettant la mise en œuvre d'actions opérationnelles, en complément à la formation universitaire classique. Cette formation approfondie, spécifique à la démarche d'épidémiologie d'intervention et d'évaluation de risque, polyvalente dans les différentes thématiques, orientée vers l'action et fondée sur l'apprentissage par la pratique, a été mise en œuvre depuis 2002 par l'InVS et l'École nationale de santé publique (ENSP) dans le Programme de formation à l'épidémiologie de terrain PROFET.

## 2.

## Description du programme PROFET

### **2.1. Principe de la formation**

Ce programme de formation en épidémiologie d'intervention et évaluation des risques sanitaires est basé sur des modèles éprouvés comme le programme de l'Epidemiology Intelligence Service (EIS) des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) aux Etats-Unis et le programme EPIET (European Programme for Intervention Epidemiology Training) dans l'Union Européenne.

Cette formation de 2 ans à plein temps s'appuie sur un cours initial de 3 semaines puis 6 regroupements pédagogiques d'environ une semaine durant les 2 années. La majeure partie du temps est consacrée à un stage de terrain dédié entièrement à des activités d'investigation, de surveillance épidémiologique et d'évaluation des risques sanitaires. Pendant ces 2 années, l'épidémiologiste PROFET, en position d'**apprentissage supervisé**, participe pleinement aux activités du site d'accueil.

### **2.2. Pilotage du programme**

PROFET, programme de formation à l'épidémiologie de terrain, est piloté par l'Institut de veille sanitaire en collaboration avec l'École des hautes études en santé publique.

La loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique prévoit que l'**Institut de veille sanitaire** effectue, dans son domaine de compétence, des activités de formation. Pour l'InVS, le principe de formation se fonde sur le partage d'un savoir-faire qui doit permettre la diffusion de la culture et des méthodes de l'épidémiologie d'intervention et de l'évaluation des risques sanitaires au sein de son réseau de partenaires.

L'**École des hautes études en santé publique**, du fait de sa mission de formation des professionnels de santé publique, s'engage dans ce programme. Elle s'appuie sur une expérience de plus de 10 ans dans les formations en épidémiologie et en évaluation des risques sanitaires ainsi que dans la formation en accompagnement.

Un **comité d'orientation pédagogique** est composé des coordonnateurs scientifiques PROFET, de représentants de l'École des hautes études en santé publique et de l'Institut

de veille sanitaire, ainsi que de personnalités extérieures. Les coordonnateurs scientifiques PROFET assurent le secrétariat du Comité d'orientation pédagogique.

Il assiste la coordination du programme et notamment :

- définit les orientations générales du programme PROFET ;
- valide les critères de sélection des sites d'accueil et des épidémiologistes PROFET ;
- participe à la sélection des sites d'accueil et des épidémiologistes PROFET ;
- valide le contenu et les modalités de mise en œuvre de la formation ;
- évalue régulièrement le déroulement du programme ;
- facilite les relations avec les institutions partenaires du programme.

Le comité se réunit au moins une fois par an. La date et l'ordre du jour sont proposés par la coordination scientifique du programme PROFET.

### **2.3. Public cible**

Cette formation s'adresse à des diplômés de santé publique en début de parcours professionnel se destinant à exercer des fonctions prioritairement consacrées à la surveillance épidémiologique, l'investigation, l'évaluation des risques sanitaires.

### **2.4. Sélection des candidats**

La sélection des épidémiologistes PROFET se base sur des critères relatifs :

- à la formation initiale du candidat ;
- à la motivation et au projet professionnel du candidat ;
- à la mobilité du candidat ;
- aux qualités personnelles du candidat.

#### **• La formation initiale du candidat**

Une formation initiale de niveau bac + 5 dans les filières médicales, para-médicales, santé publique est requise, avec des bases théoriques en épidémiologie et/ou statistiques.

- *La motivation et le projet professionnel du candidat*

La motivation du candidat est un critère prioritaire de recrutement. Elle sera appréciée selon :

- l'intérêt manifesté pour l'épidémiologie et l'évaluation des risques sanitaires dans un contexte appliqué ;
- la formulation d'un projet professionnel s'inscrivant dans le dispositif de veille sanitaire français ;
- l'adéquation de la démarche de formation pour mener à bien le projet professionnel exprimé par le candidat.

- *La mobilité du candidat*

La mobilité du candidat est un facteur déterminant. En effet, l'épidémiologiste PROFET est affecté sur un site de stage pour ses deux ans de formation et sera amené à se déplacer en dehors de son lieu d'affectation principal pour les regroupements pédagogiques ainsi que, le cas échéant, pour participer à des investigations ou des missions nationales ou internationales.

- *Les qualités personnelles du candidat*

La connaissance du dispositif de veille sanitaire français, la maîtrise de l'anglais, l'aptitude au travail en groupe et en réseau, le sens critique, l'esprit de synthèse et les capacités d'initiative seront autant d'éléments déterminants pour la sélection.

## **2.5. Modalités pratiques de candidature**

Les personnes intéressées doivent remplir un dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

La sélection, effectuée par un comité de sélection, se déroule en 2 étapes : examen des dossiers de candidature puis entretien avec les candidats pré-retenus.

L'affectation des épidémiologistes PROFET sur le site d'accueil est décidée par le comité de sélection en tenant compte des avis du candidat et du site d'accueil.

Le démarrage du cycle de formation se fait en novembre, par la participation au cours IDEA de Vichy.

**3.**

## **Déroulement pédagogique de PROFET**

### **3.1. Objectifs de la formation**

Le but de PROFET est de former par la pratique des professionnels de santé publique à l'épidémiologie d'intervention : investigation, surveillance épidémiologique, évaluation des risques sanitaires.

A l'issue de la formation les épidémiologistes PROFET seront opérationnels dans les domaines de la surveillance, de l'investigation et de la réponse aux phénomènes de santé d'origine infectieuse ou environnementale. Ils auront vocation à occuper un poste d'épidémiologiste au sein d'une cellule (inter)régionale d'épidémiologie d'intervention ou d'un département de l'Institut de Veille Sanitaire. Les épidémiologistes PROFET pourront également être amenés à travailler dans d'autres agences, institutions ou services équivalents dont les finalités sont la surveillance de l'état de santé des populations et des facteurs de risques ainsi que l'investigation de situations à risque sanitaire dans le but de formuler des recommandations aux autorités décisionnelles.

***Au cours de la formation, les épidémiologistes PROFET auront développé les compétences suivantes :***

- analyser une situation à risque et en estimer l'impact sur la santé des populations exposées ;
- mener l'investigation d'un épisode épidémique ;
- mettre en place un système de surveillance épidémiologique ou environnementale, en analyser les résultats et l'évaluer ;
- conduire une étude épidémiologique de la définition d'un protocole à la communication des résultats au commanditaire et au grand public ;
- participer à des actions de formation dans les domaines de l'épidémiologie d'intervention.

***Cela nécessite d'avoir acquis, au cours des deux années de la formation, les capacités suivantes :***

- ***En situation d'alerte :***

- à partir d'un signal, reconnaître une situation d'alerte sanitaire et l'analyser ;

- rechercher les données bibliographiques et/ou documentaires adaptées à la situation, ce qui implique d'être capable :
  - d'identifier les besoins d'information ;
  - d'identifier les sources de données pertinentes ;
  - d'évaluer la qualité des données recueillies et les manques de connaissances sur certains aspects.
- déterminer le type de réponse adapté à la situation.
- ***Dans le domaine de l'investigation :***
  - mettre en œuvre l'investigation de phénomènes épidémiques ;
  - mobiliser et coordonner les différents acteurs impliqués dans l'investigation ; travailler en équipe multi-sectorielle ;
  - collecter les données nécessaires, les analyser, les interpréter dans un but d'aide à la décision ;
  - rédiger un rapport d'enquête ;
  - communiquer les résultats de l'investigation aux décideurs et à la population concernée.
- ***Dans le domaine de la surveillance :***
  - concevoir, mettre en place, évaluer un système de surveillance épidémiologique ;
  - animer en routine un système de surveillance ;
  - analyser et utiliser des données de surveillance.
- ***Dans le domaine des études :***
  - formuler une hypothèse d'étude à partir d'un problème de santé publique ;
  - élaborer un protocole d'étude ;
  - mettre en œuvre l'étude ;
  - utiliser les méthodes statistiques et les outils informatiques appropriés ;
  - analyser les données et discuter les résultats de l'étude ;
  - rédiger un rapport d'étude ;

- présenter les résultats à différents publics dans une forme adaptée à leurs besoins (restitution aux commanditaires, aux médias ou au grand public ; publication dans une revue scientifique, communication orale ou affichée dans un colloque scientifique).
- ***En ce qui concerne le travail en réseau :***
  - identifier les différents acteurs, leurs rôles et missions, au niveau local, régional, national et international ;
  - développer des réseaux avec l'ensemble des acteurs concernés par le champ de compétences, notamment avec le niveau européen.
- ***Dans le domaine de la formation :***
  - participer à l'enseignement de l'épidémiologie d'intervention (soit en donnant des cours, soit en facilitant des études de cas) ;
  - développer des études de cas, à partir des situations analysées, utilisables pour l'enseignement de l'épidémiologie d'intervention

### ***3.2. Regroupements pédagogiques***

#### ***Cours initial***

Un premier cours d'introduction de 3 semaines permet une mise à niveau des connaissances méthodologiques de base dans les domaines de l'investigation d'épidémies, de la surveillance, de l'épidémiologie descriptive et analytique, des statistiques, des techniques de communication. Il s'agit du cours IDEA de Vichy, organisé en collaboration par l'InVS et l'ENSP. Le programme du cours figure en annexe 1. Pendant ces 3 semaines, les épidémiologistes PROFET sont intégrés au public plus large du cours IDEA, permettant un brassage de personnes d'horizons et d'expériences professionnels divers.

Ce premier rassemblement pédagogique est aussi l'occasion de constituer la « promotion PROFET » et permet de créer les liens entre les épidémiologistes PROFET, les coordinateurs scientifiques et les superviseurs du programme.

### ***Autres regroupements pédagogiques***

Au cours des 2 ans, plusieurs autres rassemblements d'environ une semaine permettent à la fois un approfondissement des connaissances dans des domaines spécifiques et un échange de pratiques à partir des expériences de terrain des épidémiologistes PROFET. Les thèmes abordés par ses regroupements pédagogiques sont listés dans l'annexe 2. Ces regroupements sont organisés par la coordination du programme PROFET et peuvent être développés en interne ou s'appuyer sur des formations extérieures (formations EHESP, universitaires ou autres).

### ***3.3. Formation pratique***

La formation pratique est organisée sur le mode du tutorat, dans des sites d'accueil, pendant une période de 2 ans.

Sur leur site d'accueil, et sous la responsabilité de leur superviseur, les épidémiologistes PROFET se consacrent, à plein temps, à des tâches d'épidémiologie d'intervention. Ils sont intégrés à l'équipe de travail et participent aux activités du site d'accueil.

### ***3.4. Épidémiologistes PROFET***

Les épidémiologistes PROFET exercent leur activité sous la double supervision d'un superviseur local, sur le site d'accueil, et des coordinateurs scientifiques du programme.

Un plan de travail spécifique à l'épidémiologiste PROFET est défini de façon concertée entre celui-ci, le superviseur local et les coordinateurs du programme. Ce plan tient compte des objectifs de formation, des acquis antérieurs de l'épidémiologiste PROFET, des activités développées dans le site d'accueil.

Les épidémiologistes PROFET assistent aux regroupements pédagogiques proposés par la coordination du programme.

Les épidémiologistes PROFET peuvent être amenés à participer, en dehors de leur site d'accueil, à des activités proposées dans le cadre du programme, ex : investigation d'une épidémie dans une autre région, appui aux activités de l'InVS, ....

### **3.5. Sites d'accueil**

Les sites d'accueil sont localisés dans les Cire, le département des maladies infectieuses et le département santé-environnement de l'InVS, où l'épidémiologiste PROFET peut acquérir une expertise, sous la responsabilité d'un épidémiologiste senior.

Les sites sont sélectionnés en fonction de l'activité menée ainsi que de l'identification et de la disponibilité d'un épidémiologiste senior pour assurer la supervision d'un épidémiologiste PROFET.

### **3.6. Superviseurs**

Le superviseur, sur le site d'accueil, s'assure de la participation active de l'épidémiologiste PROFET aux activités de l'équipe. En relation avec les coordinateurs de PROFET, il assure la supervision quotidienne de ses activités et est garant de la qualité du travail produit :

- il élabore, conjointement avec l'épidémiologiste PROFET et la coordination de PROFET, les objectifs pédagogiques personnalisés et le programme de travail de l'épidémiologiste PROFET, qui tiennent compte des objectifs de formation, des acquis antérieurs de l'épidémiologiste PROFET, des activités développées dans le service ;
- il identifie les besoins spécifiques de formation de l'épidémiologiste PROFET, conjointement avec celui-ci et la coordination de PROFET ;
- il supervise les différents projets de l'épidémiologiste PROFET à toutes les étapes (protocole, investigation, évaluation, analyse, rapports, articles, etc.) ou délègue cette supervision à un référent spécifique par projet ;
- il fait, ensemble avec l'épidémiologiste PROFET, un bilan trimestriel de la progression de l'épidémiologiste PROFET en référence aux objectifs pédagogiques personnalisés.

Par ailleurs, le superviseur participe, à la demande des coordinateurs et en fonction de sa disponibilité, aux activités d'enseignement organisées dans le cadre du programme.

### **3.7. Coordination du programme**

La coordination pédagogique et scientifique du programme de formation PROFET est assurée conjointement par l'InVS et l'EHESP. Les coordinateurs scientifiques sont

responsables du développement, de l'organisation et de la mise en œuvre du programme de formation dans son ensemble, suivant les recommandations du comité d'orientation pédagogique.

Pour cela, ils ont en charge :

- **sur le plan général du programme :**

- de définir, d'évaluer et de mettre à jour régulièrement les objectifs généraux, le contenu et les modalités de mise en œuvre du programme ;
- d'identifier et d'évaluer régulièrement les sites d'accueil des épidémiologistes PROFET;
- d'assurer le lien avec les services administratifs pour la prise en charge des épidémiologistes PROFET et le bon déroulement des activités ;
- d'établir et de maintenir des contacts avec des programmes de formation similaires (ex : EPIET (European Programme for Intervention Epidemiology Training), PEAC (Programa de Epidemiología de Campo), TEPHINET (Training Programs in Epidemiology and Public Health Interventions Network), etc.), de participer aux activités de réflexion et d'échanges avec ces programmes, de représenter PROFET dans ces instances ;
- de faciliter l'insertion professionnelle des épidémiologistes PROFET à l'issue de la formation ;

- **pour l'organisation des cours et modules de formation :**

- d'organiser le cours introductif et/ou d'y participer ;
- d'identifier les domaines de formation devant faire l'objet de modules spécifiques ;
- d'identifier les partenaires dans ces domaines et d'établir les relations avec eux ;
- d'organiser les regroupements pédagogiques à mettre en œuvre et y participer;

- **pour le déroulement du stage, la supervision de l'épidémiologiste PROFET et les relations avec le site d'accueil :**

- de définir, en collaboration avec le superviseur du site d'accueil, les objectifs pédagogiques personnalisés des épidémiologistes PROFET;
- d'assurer, en cohésion avec le superviseur du site d'accueil, le conseil et la supervision à distance de l'épidémiologiste PROFET, notamment de revoir systématiquement ses protocoles, rapports, présentations, publications, etc. ;

- d'évaluer, en collaboration avec le superviseur du site d'accueil, les progrès accomplis par l'épidémiologiste PROFET à l'occasion des rapports trimestriels et de visites sur le terrain ;
- d'identifier, en dehors du site d'accueil, des missions d'investigation, d'évaluation ou de formation, nationales ou internationales, et de négocier la participation d'épidémiologistes PROFET à ces activités ;
- **pour le développement et la mise à disposition de matériel de formation :**
  - d'apporter aux épidémiologistes PROFET et aux superviseurs des sites d'accueil un appui pour développer du matériel pédagogique à partir de leurs productions.

- **par ailleurs :**

Les coordinateurs scientifiques assurent le secrétariat du comité d'orientation pédagogique.

Les coordinateurs scientifiques de PROFET contribuent à la formation de formateurs :

- en impliquant les superviseurs des sites d'accueil dans les modules de formation ;
- en organisant des sessions spécifiques de formation de formateurs ;
- en conduisant des évaluations régulières des sites d'accueil.

### **3.8. Évaluation des épidémiologistes PROFET**

Les épidémiologistes PROFET sont évalués sur leur participation aux regroupements pédagogiques et aux activités professionnelles sur le site d'accueil, ainsi que sur leurs productions (rédaction de rapports, publication d'articles, communication lors de colloques).

Cette évaluation se fait régulièrement durant les 2 années par l'épidémiologiste PROFET lui-même, ainsi que par le superviseur et les responsables de PROFET, en référence aux objectifs de formation personnalisés et au programme de travail.

### **3.9. Articulation avec d'autres formations**

Le programme PROFET s'appuie sur le cours IDEA. Il peut aussi rechercher des articulations avec les formations offertes par l'EHESP, l'université ou d'autres organismes

assurant des formations en épidémiologie, ainsi qu'avec le programme EPIET et les programmes nationaux de formation des pays européens.

### **3.10. Débouchés de la formation**

A l'issue de leur formation, les épidémiologistes PROFET sont conduits à postuler aux emplois offerts dans les cellules (inter)régionales d'épidémiologie d'intervention ou dans les départements de l'Institut de Veille Sanitaire, ainsi que dans les autres agences, organisations ou services orientés vers la veille sanitaire.

### **3.11. Évaluation du programme**

Dans le cadre du comité d'orientation pédagogique, le programme PROFET sera évalué régulièrement, par rapport à ses résultats et au vu des besoins de formation, afin de proposer, le cas échéant, les évolutions jugées nécessaires.

## **4. Aspects administratifs et financiers de PROFET**

### **4.1. Financement**

PROFET bénéficie d'un financement spécifique de l'InVS pour assurer les salaires des épidémiologistes PROFET et le fonctionnement du programme.

La contribution de l'EHESP est représentée par l'exonération des frais d'inscription des épidémiologistes PROFET au cours IDEA et à certains modules de formation ainsi que par la mise à disposition, en tant que de besoin, de ses ressources en ingénierie de formation.

Les apports respectifs de l'InVS et de l'EHESP concernant le programme PROFET sont mentionnés dans le cadre d'une convention globale entre InVS et l'EHESP.

### **4.2. Aspects administratifs**

#### *Epidémiologistes PROFET*

Les épidémiologistes PROFET sont recrutés par l'Institut de Veille Sanitaire pendant les deux ans de formation sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public. Ils

perçoivent une rémunération déterminée selon le niveau de diplôme et l'ancienneté professionnelle et tenant compte de leur situation d'épidémiologiste PROFET en formation. Les épidémiologistes PROFET sont placés sous la responsabilité du Directeur Général de l'InVS. Ils sont soumis aux règles de fonctionnement et de discipline régissant la structure dans laquelle ils effectuent leur stage. Ils exercent leur activité sous la double supervision d'un superviseur local, sur le site d'accueil, et des coordinateurs scientifiques de PROFET.

#### *Sites d'accueil*

Les sites d'accueil du programme PROFET sont les CIRE et les départements scientifiques de l'InVS. Les sites de stage PROFET s'engagent à accueillir un épidémiologiste PROFET dans leurs locaux et à mettre à sa disposition les moyens logistiques nécessaires à l'exécution de ses missions.

La position administrative et les moyens de fonctionnement des épidémiologistes PROFET en stage en CIRE sont définis dans la convention cadre entre les ARS et l'InVS.

## 5. Annexes

### 5.1. Annexe 1 : Programme du cours IDEA

#### Cours

Principes de l'épidémiologie d'intervention	Biais
Investigation d'une épidémie	Causalité
Rapport, proportion, taux	Standardisation
Mesures de prévalence et d'incidence	Mesures d'impact
Mesures de tendance centrale et de dispersion	Principes de la surveillance
Présentation graphique des données	Mise en place et évaluation d'un système de surveillance
Protocole, plan d'analyse, questionnaire	Analyse des données de surveillance
Estimation d'un paramètre	Efficacité vaccinale
Schémas d'études	Prise en compte d'un tiers facteur
Sources d'information épidémiologique	Appariement
Méthode d'échantillonnage	D'autres sujets peuvent être abordés en fonction de l'actualité ou d'un contexte particulier, ex : infections nosocomiales, épidémiologie environnementale, surveillance de la grippe pandémique, etc.
Communication orale	
Dépistage	
Choix d'un groupe de référence	
Théorie des tests statistiques	

#### Etudes de cas

Une épidémie de gastro-entérite en milieu scolaire  
Mise en place d'un système de surveillance ; analyse graphique des données de surveillance  
Une épidémie de fièvre hémorragique en Afrique en 1976  
Dépistage de la toxoplasmose chez la femme enceinte  
Une épidémie de trichinellose en France en 1985  
Tabagisme et cancer poumon  
Une épidémie de crises d'asthme à Barcelone  
Investigation d'une maladie professionnelle  
Une épidémie de rougeole dans une population fortement vaccinée  
Syndrome de choc toxique  
Effet modificateur, facteur de confusion

#### Enquête

Conception, réalisation et analyse d'une enquête de terrain. Le sujet d'enquête est choisi en fonction de besoins et en accord avec une structure d'appui (Cire ou département de l'InVS).

#### Exercice de communication orale

Préparation et présentation d'une communication orale de 10 minutes

## **5.2. Annexe 2 : Thèmes prévus des regroupements pédagogiques**

Utilisation des outils informatiques dans l'investigation d'une épidémie

Mise en œuvre de la régression logistique en santé publique

Évaluation des risques sanitaires en santé environnementale

Échantillonnage

Surveillance

Rédaction scientifique

Le rôle du laboratoire dans la pratique quotidienne d'un épidémiologiste d'intervention

D'autres modules de formation peuvent être mis en œuvre, selon l'actualité ou les besoins particuliers.



## Informations pratiques

### PROFET - Programme de formation à l'épidémiologie de terrain

#### **Coordination :**

- Brigitte Helynck

Institut de veille sanitaire, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex

Téléphone : 01 41 79 67 84 – Télécopie : 01 55 12 53 35

Mèl : b.helynck@invs.sante.fr

- Biagio Pedalino

Institut de veille sanitaire, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex

Téléphone : 01 55 12 53 95 – Télécopie : 01 55 12 53 35

Mèl : b.pedalino@invs.sante.fr

#### **Secrétariat :**

- Linda Boyeaux

Institut de veille sanitaire, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex

Téléphone : 01 41 79 67 80 – Télécopie : 01 55 12 53 35

Mèl : l.boyeaux@invs.sante.fr